

# Examen d'un Etat par un organe de traité

## ÉTAPE 1

### PREPARATION de L'EXAMEN

#### - CONSEIL -

Les échanges CNCDH/France sont confidentiels.

Consultée sur le rapport de la France et les réponses aux questions

**CNCDH**

Consultée sur le rapport de la France et sur les réponses aux questions



- 1 -

Rapport

- 2 -

Questions

- 3 -

Réponses aux questions



## ÉTAPE 2

### EXAMEN du PAYS PAR LE COMITÉ

#### - CONTRÔLE -

Les auditions et les recommandations sont publiques.

**CNCDH**

- Préparation des questions avec le comité
- Note au comité sur le rapport de la France
- Audition par le comité



- 4 -

Audition de la France sur la base du rapport et de ses réponses

- 5 -

Recommandations



## ÉTAPE 3

### SUIVI MONITORING

Entre chaque examen du pays



- 6 -

Auditions, rencontres, suivi des recommandations, appropriations des observations

